

Mémoire sur l'éducation des adultes au Québec

présenté par le comité de santé
et de sécurité agricole de Gatineau

à la commission d'étude sur la formation
des adultes au soin de M. Gilbert Fortin.

Gatineau, le 13 janvier 1981

Sans nous, la formation des adultes ne serait rien.

1. Qui sommes-nous?

Voir document en annexe.

- un comité d'action qui naquit d'une collaboration entre un syndicat de base et d'un C.L.S.C.
- un comité dirigé par des gens à la base: des producteurs agricoles.
- Un comité autonome qui développe des programmes de prévention et d'éducation envers la santé et la sécurité pour les besoins d'une population bien spécifique: les producteurs agricoles de Gatineau.
- Un comité qui a pour objectif de stimuler la participation et une prise de conscience chez tous les producteurs de Gatineau.
- Un comité d'éducation et d'action populaire, relié depuis quelques mois à la table des organismes volontaires d'éducation populaire.

2. Comment voyons-nous la situation actuelle de la formation des adultes?

Nous ne pouvons que parler pour nous-mêmes.

Nous allons donc vous présenter un tableau des difficultés que nous avons ressenti jusqu'à maintenant afin d'obtenir une reconnaissance du rôle que nous jouons dans la société.

Le comité santé et sécurité agricole de Gatineau est le premier comité au Québec qui naquit d'une volonté de producteurs agricoles. Cette volonté se définit comme une ferme conviction que la santé et la sécurité des producteurs et des travailleurs agricoles est une problématique importante voire essentielle à l'expansion et à la santé de l'industrie agricole au Québec. C'est aussi la ferme conviction que nul n'est mieux placé que le producteur lui-même pour prendre sa santé en main.

Ce que nous avons besoin, c'est d'un coup de pouce.

a) Au niveau des structures:

Il est évident qu'un tel programme, malgré sa spécificité en tant que processus d'éducation volontaire, devrait de-

meurer indépendant de toute attache ou contrôle.

Ce désir d'autonomie est justifiable dans une prospective, de prise en charge et de changement social efficace à tous les égards.

b) Au niveau des ressources:

Nous comptons actuellement à notre actif, des ressources en animation et en organisation communautaire du C.L.S.C. Le Moulin. Par contre cet organisme ne peut selon ses règlements octroyer des sommes d'argent au groupe du milieu. De plus, nous pouvons compter sur leur aide technique. Par contre cette politique d'aide n'est pas universelle aux C.L.S.C. du Québec, et il en reste à la discrétion de chacun d'offrir une aide à notre groupe.

Malgré que nous croyons qu'il est important de créer des liens solides et même financiers avec des organismes reliés directement à l'amélioration de la santé et de la sécurité, nous croyons indispensable de pouvoir compter sur des fonds "neutres" qui pourront nous permettre d'ajouter notre couleur locale au projet de santé et de sécurité.

Actuellement dans l'enceinte du fouillis actuel de la formation des adultes, autant dans le secteur socio-culturel que professionnel, notre projet doit lui-même assurer son support technique et financier.

Aucun organisme (tel la Confédération de l'U.P.A., ou la C.S.S.T.) n'accordera un appui à une telle initiative sans pouvoir en contrôler le contenu et les effets.

La seule porte qui nous est ouverte reste l'organisation des O.V.E.P. représenté dans l'Outaouais par une table ronde.

Malheureusement les besoins des organismes d'éducation populaire deviennent de plus en plus nombreux et le financement de plus en plus restreint.

La structure en place tend à envenimer les rapports entre octroyeur et octroyé.

En effet, l'allocation des fonds aux groupes populaires semble se faire de façon arbitraire et il est évident qu'un organisme institutionnel (l'éducation des adultes de la C.S.R.O. le cas échéant) favorise leurs programmes plutôt que les ex-

périences non-institutionnelles et veuille aussi par conséquent acquérir autant de contrôle sur les programmes non-institutionnels que sur ses propres programmes.

Certaines décisions, tel le financement, ce qui est à la base même de la survie des groupes populaires, nous semblent prises de façon aléatoires par certains fonctionnaires en place, plutôt que basées sur des politiques claires et surtout juste.

3. Les solutions que nous préconisons

- Une éducation pour les adultes, par les adultes.

Dans la conjoncture actuelle, nous sentons que malgré le dynamisme évident de la population face à une éducation permanente, les structures en place, ne permettent pas une prise en charge des outils. Nous croyons que d'établir des mécanismes qui permettent un pouvoir aux usagers, seraient de bonne augure. Les québécois possèdent la maturité sociale pour déterminer les contenus de l'éducation permanente et d'en être les gestionnaires. Leur participation à cette commission en est un exemple.

Pour se faire, le comité santé et de sécurité ne tient pas à proposer des recettes à votre commission, mais bien pour énumérer certains principes:

- Il devrait y avoir un lien de concertation face à la formation professionnelle et socio-culturelle afin de résoudre le fouillis actuel de l'éducation des adultes. Il y a vraiment trop d'intervenants institutionnels ce qui a pour conséquence de créer des contradictions dans les programmes et surtout du dédoublement inutiles.
- Rendre à César ce qui est à César, l'éducation des adultes devrait compter davantage sur l'expérience pertinente de l'infrastructure du milieu en soutenant des programmes de formation professionnelle et socio-culturels issues de ces milieux (syndicats, conseils, fédérations, centre de services, institut, etc).
- Reconnaître davantage la valeur pédagogique de l'éducation

non-institutionnelle et surtout populaire. Il semble évident qu'une initiative d'apprentissage qui est enracinée dans une dynamique réelle de conscientisation et de prise en charge a de fortes chances d'être plus enrichissante.

De plus, elle risque de créer des réalisations bénéfiques à ce milieu, contrairement aux expériences "en laboratoire". De plus en plus, dans l'enseignement au Québec, on essaie d'utiliser des techniques de mise en situation. Quel meilleure façon que d'avoir de réelles mises en situation.

Pensons seulement aux gains sociaux d'une telle formule populaire: Formation de garderie, de coopératives, de groupes de protection de consommateurs, de groupes de développement de tout genre. Le milieu populaire fut le lieu de formation de grands hommes, et le lieu de développement de grandes réalisations. Citons les caisses populaires Desjardins et à son fondateur Joseph Desjardins.

Nous devons par tous les moyens possibles, réduire l'éducation de consommation qui aliène la pensée créatrice. Nous devons soutenir davantage les processus de création, et il nous semble que le milieu populaire est un endroit privilégié de création d'infrastructures économiques, sociales et culturelles.

L'éducation, ce n'est pas de former des adultes avec diplômes mais de former des adultes capable de réfléchir, de décider et d'agir.

Par conséquent une aide matérielle et technique à ces groupes ainsi qu'une reconnaissance de la valeur de leur apprentissage serait des atouts importants à la formulation d'une politique responsable d'éducation des adultes.

- Une politique d'éducation des adultes devrait aussi faciliter les rapports entre octroyeurs et octroyés, ce qui signifie que l'on puisse soutenir des négociations par des politiques claires, justes et qui ne sont pas régi par la bonne humeur du fonctionnaire pourvoyeur.
- L'organe de coordination des programmes que nous proposons, devrait comprendre un centre d'information sur les possibilités de formation disponibles à la population.

- Nous suggérons d'éviter une tendance vers la "macramétisation" (dérivé de macramé) de l'éducation; un secteur qui revient de droit au ministère du loisir et à l'infrastructure municipale.

Enfin nous croyons que le principe moteur qui sous-tend toute la réorganisation de l'éducation des adultes serait de tenter de satisfaire les besoins variés actuels de la population en laissant l'opportunité à celle-ci de contribuer activement aux décisions qui influencent son éducation.

Pour se faire il est évident que des représentants de toutes les sphères d'activités et de simples citoyens qui collaborent activement à la vie de leur milieu devraient participer à l'administration régionale ou nationale de cette nouvelle politique.

Nous, du comité de santé et de sécurité agricole de Gatineau tient à remercier la commission pour cette opportunité d'exprimer nos volontés, et en guise de conclusion, nous tenons à réaffirmer que nous voulons être les seuls "maîtres de notre destinée", par contre en tant que producteurs agricoles, on est toujours content d'avoir un "coup de main".

C'est à la récolte que nous pourrons voir le fruit de nos efforts.